

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

Band: 33 (1983)

Heft: 1

Buchbesprechung: La Suisse et la France gaulliste 1943-1945 [Gérard Lévèque]

Autor: Charrière, Michel

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

schrieben und immer wieder mit innerbetrieblichen Entwicklungen, Änderungen der Arbeiterorganisation und Strukturierung der Arbeiterschaft in Zusammenhang gebracht wird, waren verschiedene Konsequenzen verbunden: die Entstehung einer besoldeten Funktionärsgruppe, der Wandel von der Bewegungs- zur Dienstleistungsorganisation; die Vernachlässigung der kleinstädtisch-ländlichen Peripherie der Bewegung zugunsten immer seltenerer, diszipliniert durchgeführter Bewegungen in den städtischen Zentren; damit einhergehend die lähmende Erfahrung des Verzichts auf Kampf in den kleinen Orten wie Schaffhausen; schliesslich die Bekämpfung aller oppositionellen Strömungen durch die autoritär-zentralistische Führung; der Abbau der innerorganisatorischen Demokratie und die damit einhergehende, zunehmende Passivität der Basis.

Mit dem Hinweis auf mögliche Ergänzungen soll lediglich auf die auch von Vetterli klar erkannte Grenze dieses betriebsgeschichtlichen Ansatzes hingewiesen werden: (Politisches) Bewusstsein und Handeln lassen sich nicht allein aus der Arbeitssituation erklären. Ausserbetriebliche Bindungen und Beziehungen müssen mit gleicher Sorgfalt, wie dies von Vetterli beispielhaft für den Arbeitsbereich geleistet wurde, untersucht werden. Ansätze dazu liegen, zumeist auf theoretischer Ebene oder für Teilbereiche, vor (Community-Studien, Alltagsforschung, Untersuchungen zur Arbeiterkultur). Es gilt nun, dies auch empirisch einzulösen.

Zürich

M. König, H. R. Wiedmer

GÉRARD LÉVÈQUE, *La Suisse et la France gaulliste 1943-1945. Problèmes économiques et diplomatiques*. Genève, chez l'auteur, 1979. 374 p., index.

Bien que les relations franco-suisses suscitent depuis longtemps déjà des études, nombre de problèmes ou de périodes restent à découvrir. La recherche qu'a menée Gérard Lévêque pour l'obtention du diplôme de l'IUHEI à Genève, comble une lacune même si des jalons sont déjà posés par des travaux antérieurs, entre autres naturellement par le rapport du professeur Bonjour.

Considérant que les relations entre notre pays et la France gaulliste, de juin 1943 (création du CFLN) à la fin de la guerre, posent toute une série de problèmes, l'auteur propose une analyse très fouillée basée essentiellement sur le dépouillement des fonds des Archives fédérales, complétés par des contacts directs avec quelques uns des acteurs principaux de cette époque.

L'étude de M. Lévêque se divise en deux parties, chacune d'elle alternant analyse des rapports diplomatiques et des relations économiques. La division elle-même - la césure se plaçant en août 1944 avec la fin du régime de Vichy, l'installation du GPRF à Paris et la signature d'un aménagement économique de la Suisse avec ce dernier - se justifie pleinement. Cette première année, placée sous le signe de relations officieuses, Berne et Alger retardant à tour de rôle un rapprochement diplomatique que des raisons économiques rendent pourtant impérieux, se termine plutôt froidement. Entre Vichy et Alger, Berne ne choisit pas malgré les incitations, la susceptibilité de de Gaulle; d'où des relations officielles, compréhensibles, avec Vichy et des relations officieuses et souvent interrompues, ne serait-ce que par le déroulement des combats, avec le CFLN. L'acceptation par le Conseil fédéral d'accréditer, à fin juillet 1944, Paul Morand comme nouvel ambassadeur de Vichy n'arrange pas les choses, d'autant moins qu'Alger apprend en même temps le refus de Berne d'accepter la candidature du délégué proposé par le CFLN. Les relations économiques ne sont pas plus brillantes, avec un arrangement devenant sans objet à peine signé puisqu'il ne couvre que l'Afrique du Nord et n'est pas reconnu par le CFLN devenu GPRF, parce que signé par des personnalités officieuses.

Une politique de petits pas, de très petits pas même, qui va se continuer dans la deuxième période étudiée par l'auteur, mais dans un contexte différent: désormais, installé à Paris, le général de Gaulle acquiert un prestige indiscutable, renforcé par la reconnaissance *de jure* des Grands Alliés en octobre; dans cette optique, et un peu contrairement à ce qui se passait dans la période précédente, c'est désormais la Suisse qui est dans une position de quémandeuse, par nécessité économique (le transit par la France est interrompu). Position donc différente des deux partenaires, mais le fait qu'ils ne sont désormais justement plus que deux modifie également l'importance et le contenu de problèmes qui existent entre les deux pays. Sans revenir sur le détail des démarches diplomatiques et économiques que l'auteur analyse avec pertinence, on peut souligner que la construction même de l'exposé révèle l'importance majeure des relations diplomatiques par rapport aux échanges économiques, ces derniers faisant les frais du retard de la reprise des relations officielles et des malentendus qui entachent cette reprise. Parce que c'est bien là l'une des hypothèses principales du travail: pourquoi tant de lenteurs, d'hésitations, de petits progrès suivis de reculs? M. Lévêque choisissant un axe privilégiant les questions essentielles, propose un certain nombre de réponses, motivées selon le moment ou le contenu de la situation. Incompréhension, sous-estimation du facteur psychologique, méconnaissance réciproque, refus de Marcel Pilet-Golaz de se compromettre en se liant dans une situation extrêmement floue et mouvante, ne pouvant pas, comme le CFLN, se permettre une politique aventureuse, autant de raisons, parmi d'autres, qui retardent des décisions pourtant d'autant plus inéluctables que les mois passent, et surtout rendues urgentes par la situation économique.

Au total, un travail rigoureux, mais qui appelle quelques remarques de détail, suggérées par la lecture de certaines formulations pas toujours très heureuses. Ainsi, il nous a apparu étonnant (p. 186) d'apprendre que Max Petitpierre était membre de la Commission des Affaires étrangères du Conseil National alors qu'il siégeait, depuis 1942, au Conseil des Etats et ne s'était pas particulièrement intéressé aux problèmes extérieurs, vouant plutôt son attention à la situation intérieure du pays, ce qui explique la relative surprise à l'annonce de son accession à la tête du DPF. On aurait tort, dans le même ordre d'idée, d'opposer trop un Marcel Pilet-Golaz attentiste à un Max Petitpierre relançant la politique extérieure de la Suisse et proposant une extension de la neutralité à la solidarité. Un récent mémoire de licence fait à Fribourg¹ a montré qu'en 1945/46, Max Petitpierre refuse d'opposer les deux termes du binôme, dans le sens que la solidarité serait une «qualité» nouvelle. L'attentisme, la prudence caractérisent également, au sortir de la guerre, la politique de Max Petitpierre, dans un contexte différent mais tout aussi incertain et mouvant.

Une autre incertitude nous est apparue à propos de l'«accord Currie». Se fondant sur un projet de protocole de signature dont l'original n'est pas cité, l'auteur semble ne pas voir que, jusqu'à plus ample information, ce sont bien les lettres qu'échangent Rappard et la délégation alliée, du 8 mars 1945, qui constituent cet «accord». Le contenu même de cet accord révèle en outre qu'il s'agit, pour les Alliés, de poursuivre la guerre économique et le gain «politique» pour la Suisse est bien mince face à des mesures, une méfiance, qu'il faudra du temps pour désamorcer. Enfin, dans sa conclusion, cherchant à dresser un bilan et à répartir les responsabilités de la len-

1 PATRICE FAVRE, *La Suisse après la deuxième guerre mondiale 1944-1946. Politique extérieure et opinion publique*. Fribourg 1979. 220 p. On peut signaler ici deux autres mémoires de licence qui traitent, l'un du même sujet mais sur une période différente et alternant analyse diplomatique-économique et analyse de presse, l'autre décrivant remarquablement l'attitude de la presse romande face aux deux France de 1942 à 1944. - CHRISTINE AYMON, *Les relations franco-suisses de la disparition du régime de Vichy à la rupture du tripartisme (23 août 1944-4 mai 1947)*. Fribourg 1979. 161 p. - FRANÇOIS STUCKY, *La presse suisse romande face au régime de Vichy et à la France d'Algier. Analyse événementielle et thématique. 1942-1944*. Fribourg 1982. 371 p.

teur du rapprochement entre la Suisse et la France gaulliste, M. Lévêque nous semble alourdir exagérément les responsabilités de Pilet-Golaz. Si ce dernier en porte une part, il n'est pas seul en cause: du côté français on n'a pas manifesté non plus un empressement débordant – au printemps 44 pour la désignation d'un délégué et durant l'hiver 44/45 pour répondre à la proposition suisse de désigner Henri de Torrenté comme ambassadeur à Paris –; le déroulement de la guerre, la légitimité du régime de Vichy, essentielle aux yeux du gouvernement comme de la presse suisses, n'expliquent pas moins la difficulté de prendre une décision.

Ces quelques impressions ne diminuent en rien la valeur du travail, la fiabilité de sa démarche, de ses résultats. L'auteur, dans son récit de relations bilatérales, cerne parfaitement bien des niveaux de relations, ce qui enrichit l'étude des relations internationales au-delà des acteurs principaux. Sensible aux problèmes politiques, économiques, M. Lévêque n'oublie pas les facteurs psychologiques ou idéologiques – la méfiance suisse envers l'entourage du général de Gaulle, d'où une adhésion mitigée à son gouvernement et qui contraste avec l'enthousiasme manifesté en 1940 pour le régime du maréchal Pétain. S'agissant de relations bilatérales, l'auteur n'oublie surtout pas les implications plus larges de ces relations: les Alliés anglo-saxons, pris en bloc ou individuellement, influencent autant chacun des deux partenaires que leurs relations. On ne peut, pour toutes ces raisons, que souhaiter une vaste diffusion à cette recherche.

Givisiez

Michel Charrière

Die Rechtsquellen des Kantons Graubünden. B. Die Statuten der Gerichtsgemeinden. Erster Teil: *Der Gotteshausbund.* Bd. 1: *Oberengadin.* Bearbeitet und hg. von ANDREA SCHORTA unter Mitarbeit von PETER LIVER. Aarau, Sauer änder, 1980. 669 S., 1 Karte (Sammlung Schweiz. Rechtsquellen, XV. Abt.).

Die Rechtsquellen des Kantons Graubünden. B. Die Statuten der Gerichtsgemeinden. Erster Teil: *Der Gotteshausbund.* Bd. 2: *Unterengadin.* Bearbeitet und hg. von ANDREA SCHORTA. Geschichtliche Einleitung von PETER LIVER. Aarau, Sauerländer, 1981. 662 S., 1 Karte (Sammlung Schweiz. Rechtsquellen, XV. Abt.).

Für den Kanton Graubünden hat die Sammlung Schweizerischer Rechtsquellen ihre traditionelle Zweiteilung in Stadt- und Landrechte aufgegeben. Statt dessen erscheint unter A. das alträtische Recht (so im 1. Band die Lex Romana Curiensis hg. von Elisabeth Meyer-Marthaler 2.A 1966) und unter B. Die Statuten der Gerichtsgemeinden, in welcher Abteilung die zu besprechenden Bände als Band 1 und 2 erschienen sind.

Als Bearbeiter konnten keine kompetenteren als *Andrea Schorta* und *Peter Liver* gefunden werden: Während Schorta die eigentliche Quellenedition übernommen, hat Liver die jeweilige Einleitung dazu verfasst und die Übersetzung der romanischen Texte ins Deutsche (für den Band Oberengadin) übernommen, soweit eine solche nicht bereits anderweitig namentlich durch *Ulrich von Mohr* (in geordnete Gesetzesammlung und grundsätzliche Übersichten der achtzehn Erbrechte des Eidgenössischen Standes Graubünden, Chur 1831) vorlag.

Band 1: Mit der «Verfassungsgeschichtlichen Einleitung» knüpft Peter Liver zwar an das Vorbild *Andreas Heuslers* seinerzeit bei den Walliser Rechtsquellen (ZSR 7, 1888, S. 133ff., und 8, 1889, S. 163ff. als SA 1890 erschienen) an, doch zeigt sich immer mehr und gerade bei den Oberengadiner Rechtsquellen, dass die im 19. Jahrhundert vorherrschende Betrachtung nach privatrechtlichen Gesichtspunkten einseitig und dass der verfassungsrechtliche Inhalt dieser Rechtsquellen, wenn nicht sogar gewichtiger, ebenso bedeutend gewesen war. Diese Einleitung ist so um-